

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres

**Band:** 5 (1962)

**Heft:** 1

**Artikel:** Un nouvel Archiloque : à propos d'une édition récente

**Autor:** Sulliger, Jacques

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-869867>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN NOUVEL ARCHILOQUE

*A propos d'une édition récente<sup>1</sup>*

L'œuvre d'Archiloque nous est parvenue très mutilée : trois cents fragments environ, dont beaucoup ne comptent que quelques mots ; le plus long ne dépasse pas dix vers. Mais le génie du poète de Paros est si puissant et si original que, de ce qui nous reste, presque rien n'est sans caractère ni sans intérêt. Bien mieux : en l'absence de tout contexte, certains vers, certains mots prennent plus de résonance, et leur isolement même confère à ces débris un éclat singulier.

Ainsi cette comparaison pour évoquer l'île de Thasos :

*Telle l'échine d'un âne, elle se dresse, avec sa couronne de bois sauvages.<sup>2</sup>*

Ou encore :

*... corneille transportée de plaisir... Telle que l'alcyon, sur la roche du promontoire, elle battait des ailes et prenait son vol.<sup>3</sup>*

Mais s'il est agréable de rêver un instant sur ce champ de ruines qu'est pour nous la poésie d'Archiloque, un lecteur curieux demande bientôt davantage. De ces vestiges, il voudrait non seulement goûter la beauté insolite, mais comprendre le sens, saisir les rapports qui liaient entre eux ces fragments et reconstituer — si faire se peut — l'édifice dans lequel ils s'inséraient. A Delphes, les archéologues ont rebâti le Trésor des Athéniens ; sur l'Acropole, ils ont reconstruit pierre

---

<sup>1</sup> Archiloque : *Les Fragments*. Texte établi par François Lasserre, traduit et commenté par André Bonnard. Paris, Les Belles Lettres, 1958.

<sup>2</sup> Fr. 17 L(asserre)-B(onnard) = fr. 18 D(iehl).

<sup>3</sup> Fr. 45 LB = 49 D.

à pierre le temple d'Athéna Niké, et relevé les colonnes du Parthénon. Est-il possible, de même, au philologue de reconstituer les poèmes d'Archiloque, de remettre à leurs places respectives tous les morceaux qui nous restent, ou d'indiquer au moins à qui s'adressait telle invective ou telle exhortation, et la raison de cette plainte ou de cette jubilation ?

M. François Lasserre a pensé que l'entreprise méritait d'être tentée. Dans un ouvrage paru il y a une dizaine d'années<sup>1</sup>, il avait proposé déjà une reconstitution du livre des épodes d'Archiloque, en partant de ce postulat : que le poète latin Horace a imité non seulement les mètres archiloquiens mais aussi les propos des épodes. Cette recherche l'avait conduit à formuler sur la structure de ces poèmes, leur succession, leur valeur biographique des conclusions précises, dont il s'est inspiré pour établir la récente édition des fragments d'Archiloque publiée dans la Collection Budé.

Tâche difficile et ambitieuse, dès lors que M. Lasserre ne se proposait pas simplement de reproduire dans l'ordre traditionnel et arbitraire des précédentes éditions le meilleur texte possible de tous les fragments, mais qu'il prétendait les classer dans un ordre cohérent, conforme à celui de l'œuvre originale. Il répartit d'abord les fragments en quatre recueils, selon le mètre : *Elégies*, *Trimètres*, *Tétramètres*, *Epodes* — classification qui remonte à l'époque hellénistique. Il s'efforce ensuite, en regroupant les morceaux que le sens permet de rapprocher, de rétablir à l'intérieur de chaque livre l'ordonnance primitive. Cet essai de classement suppose au préalable la reconstitution, au moins dans ses grandes lignes, de chacun des poèmes. Comme nous n'en possédons que des bribes, l'entreprise est délicate, et les résultats — comme aussi le principe — en peuvent être discutés.

M. Lasserre pense avoir résolu le problème pour les *Epodes*, grâce, nous l'avons dit, aux indications fournies par Horace et par certaines fables des collections ésopiques : il restitue quatorze épodes, très mutilées, dans l'ordre chronologique voulu par le poète. Ayant ainsi fixé quelques points de repère dans la biographie d'Archiloque, il ordonne de la même façon les fragments des autres recueils, en s'appuyant sur les analogies de thèmes qui existent, selon lui, entre des poèmes de mètre différent mais écrits à la même époque et inspirés par les mêmes circonstances. Guidé par ces correspondances et par ces repères biographiques, M. Lasserre estime avoir pu grouper avec quelque vraisemblance une grande partie des débris de l'œuvre d'Archiloque.

<sup>1</sup> *Les Epodes d'Archiloque*, Paris-Dijon, 1950.

De fait, ses déductions reposent sur un inventaire approfondi de tous les indices offerts par la tradition, et la cohérence interne du système ainsi édifié force l'admiration. Est-ce à dire qu'il emporte toujours notre adhésion ? Il faut bien constater que les bases de l'édifice restent fragiles (nous pensons notamment aux fragments dits du « naufrage » ou de « l'éclipse »<sup>1</sup>), et l'auteur lui-même n'est probablement pas surpris de voir telles de ses thèses contestées par la critique savante. Mais notre propos n'est pas d'entrer dans ce débat de spécialistes. Nous voulons montrer simplement, à l'aide de quelques exemples, ce qui dans la présente édition est propre à séduire (et peut-être à égarer parfois) le lecteur qui a le goût de la littérature et de la poésie grecques.

C'est à ce lecteur aussi que M. Lasserre a songé en tentant cette classification nouvelle : « On verra, écrit-il, que nous avons parfois replacé très arbitrairement des fragments de peu d'ampleur, souvent même des mots isolés, dans des poèmes dont le sujet et la démarche nous ont paru autoriser de telles attributions. La simple prudence nous eût interdit de le faire, mais nous avons désiré dans ces occasions tenir compte dans la plus large mesure des possibilités de traduction. Isolée, une glose lexicographique est intraduisible: jointe à un contexte possible, elle retrouve un sens, une valeur, parfois une saveur. »<sup>2</sup> Voilà qui est clair. Et le lecteur, chemin faisant, peut bien se demander s'il goûte un poème d'Archiloque ou une sorte de puzzle ingénieux, une reconstitution possible parmi d'autres également possibles, M. Lasserre pense avoir répondu d'avance en ajoutant : « Nous avons d'ailleurs pris garde de joindre aux sources tous les indices qui nous ont invité à proposer de telles attributions, et l'absence même d'une justification doit instruire le lecteur de l'audace de l'hypothèse. »<sup>3</sup> Cela est vrai. Avec une parfaite honnêteté et dans un latin fort élégant, M. Lasserre signale chacune de ses audaces. Par exemple, le fragment 179<sup>4</sup> est attribué à la deuxième épode « *quod alii cuiquam minus conuenire uidetur* ».

Toutefois, il faut s'attendre que certains lecteurs ne s'avisent pas des hardiesse de l'éditeur : ceux en particulier qui ne lisent pas l'apparat critique. Beaucoup s'arrêteront à la traduction française et au commentaire qui l'accompagne, lesquels en vérité ont tout pour

<sup>1</sup> Frr. 1-5 LB = 7, 12, 10, 11, 10 D (« le naufrage »).  
Fr. 82 LB = 74 D (« l'éclipse »).

<sup>2</sup> Intr. p. xciii.

<sup>3</sup> Intr. pp. xciii-xciv.

<sup>4</sup> Fr. 179 LB = II 439 Bergk.

les satisfaire, puisque l'auteur en est André Bonnard. Or ce dernier, qui suit le plus souvent les reconstructions de son collaborateur, prête à celles-ci l'appui de son talent et de sa force persuasive. En outre il arrive que ce qui est noté dans l'apparat de M. Lasserre comme simple possibilité, ou pure hypothèse, prenne sous la plume du commentateur un accent d'évidence ou de certitude.

En voici un exemple :

Du fragment 27<sup>1</sup>, très mutilé, les vers 2 et 3 se terminent par les mots

κεκλήσομαι  
τοιούτον φυτοῦ

Suit une série de vers dont il ne subsiste que quelques syllabes finales, en particulier, aux vers 7 et 8

κεκλήσομαι  
τοιούτον λίνον

Ce qui précède les deux crochets est une restitution de M. Lasserre, qu'il signale en ces termes dans l'apparat : « 7 et 8 ad exemplum uersuum 2 et 3 ludens expleui ». *Ludens* : par jeu ; la réserve est forte et plaisante. Or que dit le commentaire ? « Le parallélisme des vers 7 et 8 avec les vers 2 et 3 est frappant » !

Ajoutons, d'autre part, que ce commentaire est essentiellement littéraire, et l'on sait que c'est un genre où André Bonnard excelle. Peut-être cependant est-il moins à l'aise devant l'œuvre si mutilée d'Archiloque qu'en présence des textes que la tradition nous a conservés intacts et dont l'interprétation peut se passer d'hypothèses. Ici son jugement se ressent parfois des bases fragmentaires qui lui sont offertes, et les qualités de sa critique semblent comme dépaysées parmi les combinaisons sur lesquelles repose le texte de M. Lasserre.

La traduction en revanche est au-dessus de tout éloge. Toujours sensible et vigoureuse, elle parvient parfois à épouser les inflexions du vers grec, à faire sentir les nuances les plus délicates. Ainsi :

εἰμὶ δὲ γώ  
ἀμφότερον θεράπων μὲν Ἐνναλίοιο ἄνακτος  
καὶ Μονσέων ἐρατὸν δῶρον ἐπιστάμενος

*Et je suis tout ensemble serviteur du puissant Enyale et, dans le charmant privilège des Muses, passé maître.*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Fr. 27 LB = 42 D.

<sup>2</sup> Fr. 8 LB = 1 D.

André Bonnard a réussi là un tour de force : rendre le caractère insolite de l'expression *δῶρον ἐπιστάμενος* (littéralement : qui sait le don) en conservant le rejet du participe en fin de vers.

On pourrait citer d'autres trouvailles, qui témoignent de la maîtrise et du talent du traducteur. Par exemple : *Bien des fois, sur les espaces de la mer bouclée d'écume (ἐϋπλοκάμου πολιῆς ἀλὸς ἐν πελάγεσσι) implorant la douceur du retour...*<sup>1</sup> Ou bien : *Elle se plaisait à tenir une branche de myrte ou la belle fleur du rosier et sa chevelure abritait en ombrelle (κατεσκήζε) sa nuque et ses épaules.*<sup>2</sup> Et encore les vers cités au début et plus bas.

Ces trouvailles suffiraient sans doute à donner de l'éclat au livre tout entier, mais cet éclat n'efface pas les disharmonies nées de la dualité des auteurs. Aussi le lecteur se sent-il partagé : il eût préféré, somme toute, savourer la traduction seule et pour elle-même, et que M. Lasserre, outre l'établissement du texte, eût assumé le commentaire d'une édition à laquelle il avait imprimé un caractère résolument novateur.

\*  
\* \* \*

La tâche entreprise par M. Lasserre de replacer les fragments d'Archiloque dans l'ordre original se révèle d'autant plus ardue que chacun de ces vestiges, pris en lui-même, pose un délicat problème d'interprétation. Nous en donnerons deux exemples. Le premier nous est fourni par le fameux fragment 7 :

*Ἐν δορὶ μέν μοι μᾶξα μεμαγμένη, ἐν δορὶ δ’οἴνος  
Ίσμαρικός· πίνω δ’ἐν δορὶ κεκλιμένος*

*De ma lance dépend ma ration de pain d'orge, de ma lance mon vin d'Ismaros, et je le bois, appuyé sur ma lance.*<sup>3</sup>

En ajoutant le verbe « dépend » qui ne figure pas dans le texte grec, le traducteur suggère qu'Archiloque gagnait sa vie à la pointe de l'épée — ici de la lance. A-t-il été mercenaire, ainsi que le pensent certains ? Ce n'est pas l'avis d'André Bonnard. Le soldat antique, citoyen mobilisé ou guerrier à gages, a toujours vécu sur l'habitant.

<sup>1</sup> Fr. 2 LB = 12 D.

<sup>2</sup> Fr. 40 LB = 25 D.

<sup>3</sup> Fr. 7 LB = 2 D.

Le verbe grec sous-entendu *ἐστὶ* pourrait être pris au sens littéral : « Sur ma lance est mon pain... mon vin... », c'est-à-dire dans le baluchon suspendu à la hampe, comme le montrent certaines peintures de vase. Mais de toute manière le sens est ambigu. Ce distique évoque-t-il la vie simple et indépendante du soldat, ou au contraire exprime-t-il la mauvaise humeur du malheureux qui vit de la guerre ? Il est malaisé de trancher, d'autant plus que si *μᾶξα* désigne un pain d'orge grossier, le vin d'Ismaros, lui, est un grand cru, c'est le vin du Cyclope. Archiloque, qui a certainement combattu en Thrace, a peut-être voulu dire que si le pain militaire est mauvais, excellent est le vin (qu'on réquisitionne chez l'habitant).

Mais il est une autre difficulté, plus sérieuse, qui touche à la langue. L'interprétation traditionnelle de *ἐν δορὶ κεκλιμένος* « appuyé sur ma lance » est insoutenable. Non pas, comme l'a dit un savant anglais<sup>1</sup>, parce qu'une lance offre un appui peu stable au buveur (c'est une position souvent reproduite dans les peintures de vase, c'est celle aussi de l'Athéna Pensive), mais parce que *κεκλιμένος* dans le sens de « appuyé sur » exige le datif sans préposition.

Aussi a-t-on proposé diverses autres solutions que j'énumère brièvement :

1) *ἐν δορὶ* = au service militaire, sous les armes (sens locatif). La difficulté se reporte alors sur *κεκλιμένος* qui, employé seul, prend le sens de « couché » (il s'agirait du lit sur lequel on s'installe pour dîner). L'ordre des mots grecs n'est pas conforme à cette interprétation, et l'on ne comprend pas ce que pourrait signifier cette affirmation : « Au service militaire, je bois couché » !

2) *δόρυ* désigne aussi « la planche », et, par métonymie, « le navire ». *Ἐν δορὶ* voudrait dire alors : « sur mon navire ». Le sens obtenu est satisfaisant pour l'ensemble du passage, que l'on peut rapprocher du fr. 12<sup>2</sup>, où il est aussi question d'un bateau et de boisson. Malheureusement ce sens de *δόρυ* n'est pas attesté avant Eschyle.

3) La préposition *ἐν* paraît signifier dans certains cas « équipé avec ». On connaît plusieurs exemples de cet emploi. Dans ce distique, Archiloque laisse entendre qu'il ne peut se séparer de sa lance ni pour manger ni pour boire, sans doute à cause de la proximité de l'ennemi. L'affirmation « et je bois couché, avec ma lance » apparaît moins

<sup>1</sup> J. A. Davison : *Archilochus Fr. 2 Diehl* (« Classical Review » 10, 1960, pp. 1-4). Dans cet article sont présentées et discutées les diverses interprétations dont il est fait état ici.

<sup>2</sup> Fr. 12 LB = 5 A D.

étrange si l'on se souvient de certains banquets célébrés par les soldats de Xénophon (*Anabase*, IV, 5, § 33). Même quand il boit en compagnie, Archiloque doit garder son arme à portée de la main.

Cette interprétation nous paraît la plus satisfaisante. Elle semble confirmée par Synésius, qui cite ce passage à propos d'une campagne militaire harassante. Ce personnage, qui fut évêque de Ptolémaïs, vécut au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, soit plus de mille ans après Archiloque. Mais il lisait probablement le poème intact, ce qui donne du poids à son interprétation. Est-ce à dire que les citateurs nous éclairent toujours sur le sens du texte qu'ils nous ont transmis ? Non pas, car le plus souvent ils n'avaient sous les yeux qu'une anthologie, voire un dictionnaire, de citations. Certains de leurs commentaires sont manifestement absurdes. Le fragment 93<sup>1</sup> nous en offre un exemple :

*Oὐ φιλέω μέγαν στρατηγὸν οὐδὲ διαπεπλιγμένον  
οὐδὲ βοστρύχοισι γαῦρον οὐδ’ ὑπεξυρημένον·  
ἀλλά μοι σμικρός τις εἴη καὶ περὶ κνήμηιος ἵδεῖν  
ὅσικός, ἀσφαλέως βεβηκὼς ποσσί, καρδίης πλέος*

*Je n'aime pas un général à la taille élancée, à la démarche élastique, vain de ses cheveux frisés et rasé sous le nez. Il me faut un homme trapu, je lui veux des jambes cagneuses, des pieds bien plantés en terre, le cœur solide.*

André Bonnard observe après d'autres que « l'admiration d'Homère pour la beauté cède ici soudain la place au goût de la laideur pleine de caractère, qui s'incarnera en Esope et Socrate ». Chez Homère en effet, les avantages physiques, taille, allure, correspondent à une supériorité de rang et de valeur qu'ils ne font que manifester aux yeux de tous. Mais faut-il dire que « la bravoure militaire, pour gagner Archiloque, doit revêtir le corps de Thersite », comme si, par une étrange inversion du rapport Beauté = Vertu posé par Homère, la laideur devait forcément signifier le courage, et les jambes cagneuses la fermeté intrépide ? C'est, pensons-nous, aller trop loin, en dépit de Galien qui, après avoir cité dans ses *Commentaires sur Hippocrate* les deux derniers vers de ce fragment, déclare que ceux qui ont les jambes cagneuses se tiennent plus fermes que ceux qui ont les jambes droites !

Ce qu'Archiloque veut dire probablement, c'est que l'apparence physique est sans importance : il peut bien être cagney, pourvu qu'il soit courageux. La traduction d'André Bonnard rend bien compte de l'opposition principale : *οὐ φιλέω μέγαν στρατηγὸν* (« je n'aime pas un

---

<sup>1</sup> Fr. 93 LB = 60 D.

général à la taille élancée ») et *ἀλλά μοι σμικρός τις εἴη* (« il me faut un homme trapu... »); mais elle néglige une opposition secondaire, sensible dans les vers 3 et 4, entre *σμικρός καὶ . . . δοικός* (« petit et cagneux ») et *ἀσφαλέως βεβηκὼς ποσσί, καρδίης πλέος* (« ferme sur ses pieds, plein de cœur »). Le sens de ces deux derniers vers est : « Que le général soit petit et cagneux, pourvu qu'il soit ferme sur ses pieds et plein de cœur. »

\*

\* \* \*

Bien d'autres fragments mériteraient d'être cités pour leur qualité poétique, la finesse de la traduction française ou l'intérêt des problèmes qu'ils posent. Mais nous devons nous borner à ces brèves remarques. M. Lasserre a mis le plus grand soin à présenter aux lecteurs tous les éléments dont nous disposons aujourd'hui pour connaître le grand poète de Paros. Non seulement son édition rassemble le matériel nouveau que les papyrus et les inscriptions nous ont livré ces dernières années, mais elle reproduit même les gloses et les citations supposées d'Archiloque. En plus de l'apparat critique traditionnel, chaque fragment ou groupe de fragments est suivi de l'indication des sources dont ils proviennent (*testimonia*). Ces renseignements sont fort utiles pour saisir la filiation du texte et en préciser parfois le sens. En tête du livre, on trouvera en outre une introduction solide et claire d'une centaine de pages. La première partie, qui décrit avec brio la vie et la poésie d'Archiloque, revient à André Bonnard ; la seconde, due à la plume de M. Lasserre, concerne le dialecte des poèmes, la métrique, le texte et sa présentation.

Ainsi nous devons aux talents conjugués et, somme toute, complémentaires des deux hellénistes lausannois un ouvrage de valeur et un remarquable instrument de travail. La seule réserve que nous fassions découle pourtant de cette collaboration, si heureuse à d'autres points de vue. La traduction et le commentaire d'André Bonnard sont tributaires du texte établi par M. Lasserre, et nous avons dit l'audace — et parfois la fragilité — des hypothèses qui ont guidé celui-ci dans le groupement des fragments, le choix des leçons et des restitutions. Le lecteur pressé, qui se contenterait de la partie française du présent ouvrage, risque, en raison même du charme et de la séduction qui s'en dégagent, de méconnaître la part de conjecture qu'elle recèle et d'en tenir les conclusions pour entièrement avérées. Cela serait fâcheux. Mais après tout cette méprise est évitable : il faut souhaiter au nouvel *Archiloque* des lecteurs attentifs.

Jacques SULLIGER.